



A.S.D.C.G.G 74

**Domiciliée à la Fédération Départementale
Des Chasseurs de la Haute Savoie
142, impasse des Glaises
74350 VILLY LE PELLOUX**

Fondée le 29 mai 1981 dans le but de
Rassembler les Chasseurs de Grand Gibier
Du département, conscients de leurs devoirs
Vis-à-vis de la faune sauvage afin de les
Aider à **CHASSER MIEUX.**

Appelle ses membres à se joindre à elle pour :

- Participer à la défense de leurs intérêts légitimes,
- Acquérir le plus haut degré de compétence cynégétique,
- Orienter la chasse du Grand Gibier vers la meilleure gestion des cheptels d'ongulés,
- Promouvoir l'application scrupuleuse des plans de chasse et œuvrer pour son amélioration progressive,
- Utiliser et recommander les techniques, les armes et les munitions les plus adaptées afin que les tirs S'effectuent de la façon la plus efficace.
- Analyser le contrôle de chaque tir afin d'en déterminer le résultat,
- Promouvoir la recherche systématique du Grand Gibier blessé avec un conducteur et un chien de rouge,
- Développer tous les moyens de lutte contre le braconnage,
- Collaborer à la gestion des territoires,
- Aider à la constitution de groupements d'intérêts cynégétiques.



ASSOCIATION SPORTIVE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE HAUTE SAVOIE

A renvoyer à : Remy JOLIVET 952, route de chez Padon 74130 FAUCIGNY jol.re@sfr.fr

Je soussigné : Nom : Prénom.....
 Adresse.....
 Ville.....Code postal.....
 Tél.....Date de naissance.....
 Profession.....
 Courriel.....

Demande mon admission comme membre actif et donne mon adhésion complète aux objectifs de l'association dont j'ai Pris connaissance.

Renseignements cynégétiques : A.C.C.A ou autre.....

Mode de chasse pratiqué : (à courre, à tir, affût, approche).....

Êtes-vous Président ?	OUI	NON (1)	Administrateur de Fédération ?	OUI	NON (1)
Louvetier ?	OUI	NON (1)	Avez-vous un chien de rouge ?	OUI	NON (1)

Quels chiens possédez-vous ?.....Combien.....

Facultatif : Je suis parrainé par.....déjà adhérent à l'A.S.D.C.G.G.74

ASDCGG74 IBAN : FR76 1027 8024 2600 0210 0520 112 BIC : CMCIFR2A

Le règlement de la cotisation annuelle de 40,00 Euros n'interviendra qu'après agrément de la demande par le conseil D'administration. Votre carte vous sera alors envoyée et le bulletin de liaison suivra.

Date et signature

(1) Rayer la mention inutile